

Le SABATIN au fil du temps N°7

Mesdames et Messieurs,

Après ce que François Baroin a appelé « la respiration démocratique », la vie de nos villages est redevenue paisible, si tant est qu'à Saint Benoist, elle ait été troublée par l'élection du 23 mars.

Le droit de vote n'est pas très ancien, un peu plus de 150 ans pour les hommes, et un peu moins de 70 ans pour les femmes.

Le vote étant l'expression de la démocratie, 145 d'entre vous sur les 184 inscrits se sont déplacés pour élire leurs représentants au Conseil Municipal.

C'est donc avec une forte majorité des suffrages exprimés dès le premier tour, dans une fourchette variant de 88,02 % à 74,64%, que vous avez élu vos conseillers. Cela conforte leur légitimité, ce dont je tiens à vous remercier.



Jean Paul Carré et Jean Paul Richer, ont été réélus 1^{er} et 2^{ème} Adjoint.



Le CCAS a désigné ses membres.

Evelyne Mercier, Aline Jourd'heil, Jean Paul Carré, Etienne Richer représentent le Conseil tandis que Suzanne Fouillet, Karine Frog, Delphine Gaugard et Éric Chevalier représentent la Commune. Le Maire étant de droit son Président.

Lors de cette première réunion, j'ai expressément demandé aux membres d'être attentifs et à l'écoute de nos concitoyens. C'est avant tout le rôle du Comité Communal d'Action Sociale que d'apporter de l'aide et de l'écoute à ceux qui, en ces temps difficiles, en font la demande. De plus, j'ai requis de leur part une très grande confidentialité.



Suite aux élections du 23 mars, les votes des budgets communaux et syndicaux ont été quelque peu décalés.

Le compte administratif de la commune a été voté quant à lui, par le précédent conseil car il était de sa responsabilité d'approuver ou non les comptes communaux de 2013.

C'est donc lors du conseil du 10 mars, que le compte administratif a été adopté à l'unanimité et que nous avons procédé à l'affectation des résultats pour 2014.

Fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2013	+ 97 892,27 €
Résultat antérieur reporté	+ 205 556,03 €
Soit un excédent de fonctionnement de	<u>303 448,30 €</u>

Investissement

Solde antérieur	- 105 498,87 €
Dépenses 2012 non réglées	- 23 400,00 €
Besoin de financement de	<u>128 898,87 €</u>

Au vu de ces résultats, le Conseil a décidé d'affecter ceux-ci de la façon suivante :

En recette d'investissement	128 898,87 €
En recette de fonctionnement	174 549,43 €
	<u>303 448,30 €</u>

L'excédent de fonctionnement du compte administratif, ressort à 303 448,30 € duquel, il y a lieu de déduire le solde négatif antérieur en investissement pour un montant de 128 898,87 €. C'est donc un excédent net à reporter sur le budget 2013 de 174 549,43 €.

Le précédent mandat se termine donc avec un excédent qui ne laisse pas la commune exsangue, loin de là, malgré un investissement moyen de 184 000 €/an sur les 6 dernières années.

De plus, aucun emprunt n'a été contracté durant cette période, et les taux d'impositions n'ont augmenté « que » de 3% depuis 18 ans.

Quant au prix de l'eau, il n'a pas augmenté depuis 3 ans pour des consommations inférieures à 500 m³

Je tiens ici à remercier l'ensemble des Conseillers pour leur implication durant ce mandat, pour la bonne humeur qui a régné lors de nos réunions même si les décisions n'ont pas toujours été faciles à prendre et s'il a fallu affronter le vent de la tempête sur la construction de l'école.

Le Conseil renouvelé a approuvé quant à lui lors de sa réunion du 28 mars, le budget 2014, Fonctionnement et Investissement, ainsi que les taux d'impositions.

Principaux Investissements 2014

- Enfouissement des lignes électriques rue du Moulin et des Jardins : 23 000 €
- Changement des compteurs d'eau pour ces mêmes rues : 28 000 €
- Travaux de retenue d'eau à Courmononcle Chemin qui mène au tennis en face de chez Suzanne Fouillet : 8 000 €
- Achat d'une remorque avec réhausse : 3 000 €

Au vu de l'excédent constaté lors du vote du Compte Administratif et des investissements à réaliser en 2014, le Conseil décide à l'unanimité de reconduire les taux d'imposition 2013 :

Taux votés :

Taxe d'habitation :	17,16% soit	➡	37 374 €
Foncier bâti :	13,95% soit	➡	97 441 €
Foncier non bâti :	15,07% soit	➡	9 358 €
Cotisation foncière des entreprises:	14,09% soit	➡	110 240 €

Dotations de l'Etat
Récupération de tva

38 391 € (en diminution de 34%)
 60 000 € (sur investissements antérieurs)

Le montant des investissements budgétisés 2014 est de 77 000 € auquel il faut ajouter les travaux non réglés de 2013 d'un montant de 23 400 € essentiellement affectés à l'étude du lotissement. C'est donc une somme de 101 000 € que le conseil a voté à l'unanimité en section d'investissement. Ce montant d'investissement peut au vu des années précédentes paraître timide, mais, les recettes sont moins élevées du fait de la baisse des dotations d'Etat, et il est donc important que nous trouvions le juste équilibre entre recettes et dépenses d'autant que nous avons deux grands projets pour le développement de la commune qui sont : le lotissement et la venue du gaz.

Les travaux concernant le gaz n'ont pas été budgétisés en raison d'un manque de précisions concernant le tracé exact du passage des canalisations et par un manque d'informations réclamées tant par Bonduelle que par le Conseil à GRDF, informations, qui à ce jour sont restées lettre morte.

SIVOS DES CINQS VALLEES

Le SIVOS gère les écoles du R.P.I.

Le Budget du SIVOS a été voté à l'unanimité par les cinq communes. Il est important de remarquer que les salaires du personnel représentent 60% des dépenses de fonctionnement, et ne tiennent pas compte des dépenses nouvelles dues aux rythmes scolaires.

Un ajustement budgétaire se fera en septembre 2014.

La fermeture d'une classe n'étant plus à l'ordre du jour, nous avons voté lors de l'approbation du budget un certain nombre d'investissements dont le changement d'informatique pour l'ensemble des écoles du RPI

Notre RPI scolarise 107 enfants et les communes abondent au budget du SIVOS pour un montant de 95 000 € ce qui représente un coût par enfant de 886 € en augmentation de 15% par rapport à 2013.

Nous avons mis en place, pour l'ensemble du RPI, les « rythmes scolaires ». Cette nouvelle organisation prendra effet à partir de la rentrée scolaire de septembre 2014.

La base de la réforme indique que le temps d'enseignement ne doit pas dépasser 24 h par semaine et qu'il sera reparti en 4 jours ½ soit 9 demi-journées avec un maximum de 5 h 1/2/jour.

Les cars quant à eux passant comme par le passé vers 17h c'est une heure de périscolaire (non obligatoire) qui sera mise à la disposition des enfants les jours d'école (entre 16h et 17h).

Le décalage de 15 minutes entre le groupement scolaire et les écoles de Rigny et ou Planty permet aux parents qui le désirent de venir chercher leurs enfants sans attendre le car, à 16h au groupement scolaire de St Benoist et de prendre le reste de leur progéniture à Rigny ou à Planty à 16h15

Le Mercredi, il n'y aura pas de cantine et les cars passeront dès 12h pour ramener les enfants chez eux.

Ecole maternelle et primaire de SAINT BENOIST SUR VANNE

LUNDI MATIN	LUNDI AM	MARDI MATIN	MARDI AM	MERCREDI MATIN	JEUDI MATIN	JEUDI AM	VENDREDI MATIN	VENDREDI AM
9h- 11h40	13h25- 16h00	9h- 11h40	13h25- 16h00	9h-12h	9h- 11h40	13h25 - 16h00	9h-11h40	13h25- 16h00

Ecoles de PLANTY et RIGNY LE FERRON

LUNDI MATIN	LUNDI AM	MARDI MATIN	MARDI AM	MERCREDI MATIN	JEUDI MATIN	JEUDI AM	VENDREDI MATIN	VENDREDI AM
9h-12h	14h- 16h15	9h-12h	14h- 16h15	9h-12h	9h-12h	14h- 16h15	9h-12h	14h-16h15

SIVU DES ECOLES DE LA VANNE

Le SIVU gère la construction scolaire.

Le budget a été voté par les trois communes qui ont participé à la construction du « groupement scolaire ».

Budget voté à l'unanimité, il est vrai que nous n'avons en dépenses que les emprunts et en recettes que l'abondement des communes à hauteur de ces mêmes emprunts.

COMMUNAUTE DE COMMUNES Budget 2014

Suite au vote du budget de la Communauté de Communes, il a été décidé de reconduire pour 2014 les taux d'imposition 2013.

Taxe d'habitation : 3,55 %

Taxe foncière : 2,98 %

Taxe foncière non bâtie 3,36 %

Taxe foncière des entreprises 2,75 %

Taxe des ordures ménagères 13,69 %

Les taux de taxes n'ont pas bougé depuis la réforme de la taxe professionnelle soit depuis 4 ans.



Les enfants du village étaient conviés par St Benoist Animation afin de participer à la « Chasse aux œufs » en cette période de Pâques le 21 avril.

Le temps n'étant pas pour une fois à la pluie, parents et enfants se sont donc retrouvés devant la salle des fêtes pour chasser les œufs en chocolat

La « chasse aux œufs » est une tradition ancienne.

En Alsace, en Allemagne, en Suisse et en Autriche, dans la plupart des Länder, les œufs de Pâques sont apportés par le lièvre de Pâques (Osterhase). En fait, le lapin, très prolifique au printemps, est probablement un symbole de fécondité antérieur au christianisme.

Cette tradition du lapin apportant les œufs de Pâques a émigré au Brésil où elle est encore vivace ; l'origine tiendrait à l'immigration germano-suisse débutée par le roi de Portugal en 1818, et poursuivie dès 1824 avec 400 immigrants germaniques par l'épouse du premier Empereur du Brésil, qui était l'archiduchesse autrichienne (Marie Léopoldine d'Autriche).

En Bavière, le lièvre est remplacé par un coq, en Thuringe c'est un renard, dans la région de Hanovre, c'est un coucou, au Tyrol c'est la poule et en Westphalie c'est le renard.

Chez les catholiques, les cloches cessent de sonner à partir de la messe du Jeudi qui précède Pâques, dit « Jeudi Saint », en signe de deuil pour la mort du Christ. On les réentend à la fin de la veillée de Pâques, qui précède le jour de Pâques proprement dit. La tradition prétend que les cloches ne sonnent plus car elles sont parties à Rome. Elles reviennent dans la nuit, chargées d'œufs en chocolat qu'elles déversent dans les jardins. Le lendemain, les enfants vont chercher les sucreries qui y sont dissimulées. (Source Wikipédia)

Les enfants n'ont donc pas failli à la tradition.



Nous sommes partis nombreux de bon matin pour la traditionnelle marche du 1er mai organisée par Céline et son Association « St Benoist Animation ». Après des tours et des détours, nous nous sommes arrêtés vers midi au-dessus de Rigny le Ferron. Tables, chaises ou bancs nous attendaient pour le repas. Merci aux bénévoles pour cette installation. Les non marcheurs nous ayant rejoint, ce sont quelque cent personnes dans une ambiance festive qui ont partagé cet agréable moment. La pluie n'étant pas au rendez-vous, les marcheurs sont rentrés « à pied » à St Benoist vers 17 h.





Voilà bien longtemps qu'il n'y avait eu autant de monde à l'occasion du 8 mai. Il a été fêté cette année avec plus de solennité que d'habitude. Il est vrai que c'était le 70^{ème} anniversaire du débarquement des alliés en Normandie. Le cortège emmené par notre « Porte Drapeau » Serge, quitta à l'heure dite la cour de la Mairie pour se rendre au Monument Aux Morts.

Après la sonnerie aux morts jouée au saxophone par Maryvonne et la minute de silence, Clément, Marilou et Antonin lurent l'ordre du jour n°9 du Général d'Armée De Lattre de Tassigny mais aussi une partie du discours officiel.

Pour clôturer cette cérémonie au Monument, Maryvonne et Clément jouèrent avec leurs instruments la Marseillaise reprise en cœur par l'assistance.

A la Mairie, Elian, Flavie et Léna égrenèrent les noms de nos concitoyens qui ont donné leur vie pour que nous gardions notre liberté.





Le 13 juin aura lieu à St Benoist la fête des écoles à 18h sur le terrain de la salle des fêtes. Outre le spectacle mettant en scène l'ensemble des enfants du RPI, il est organisé un repas.

La Commune met à disposition barnum, tables et chaises. Il est important que les parents viennent aider au montage et au démontage de ceux-ci. Pour mémoire, l'année dernière nous étions plus de 250.

Vous pouvez vous inscrire auprès de Cristelle Simon Directrice, auprès des représentants des parents d'élèves, ou auprès de la mairie qui fera suivre. Je suis sûr que vous passerez une excellente soirée



26/05/14

Le début du mois de juillet est traditionnellement réservé au « Cabaret Itinérant » du Festival en Othe

Cette année la représentation aura lieu le 07 juillet à 21 heures à la salle des fêtes.

« Toutes les esthétiques musicales sont jouées lors du spectacle, et chaque morceau est arrangé et mis en scène à la sauce "polissonne". Une énergie contagieuse s'en dégage naturellement, la participation du public est systématique.

Le Groupe "Les Polis sont Acoustiques" est formé en 1994 par les trois compères Sylvain Braconnier au chant, Cédric Rageau à la guitare et Vincent Braconnier à la contrebasse. Après la première partie de Tri Yann, le trio se professionnalise. Ils montent un premier spectacle ("En Faim"), réalisent un premier album ("On perce"), qui seront suivis par l'album et spectacle éponyme "Restons polis...".

Des textes, du rythme et des rires font toute la saveur de ce groupe à découvrir absolument. »

Nous mettrons en vente début juin les places à prix préférentiel. Sandrine se fera un plaisir de vous les « offrir » contre 5 €/place.

L'année est déjà bien avancée, et il nous faut des maintenant penser aux festivités du 14 juillet où, je sais que comme d'habitude vous viendrez nombreux participer aux jeux et admirer le feu d'artifice.

D'ici là le Conseil et moi-même vous souhaitons un très bon été.

Cordialement
H Kerzreho